

ELECTIONS CE et DP CPAM LOIRE du 26 janvier 2012

**VOTER UTILE, C'EST VOTER LA GREVE !
L'essentiel n'est pas de voter mais de lutter !**

Les élections des représentants du personnel au Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel de la CPAM LOIRE auront lieu le 26 janvier 2012.

La CNT a choisi, en cohérence avec sa conception du syndicalisme de lutte, démocratique et indépendant, de ne pas présenter de liste à ces élections.

Notre opposition au système représentatif électoral n'est pas une position de principe : c'est le bilan de décennies de participations aux instances représentatives du personnel, participations qui ont toutes montré qu'elles ne servaient pas à développer l'autogestion des luttes par les salariés. Les élections constituent un des outils les plus puissants pour intégrer le syndicalisme (institutionnalisation, cogestion, corporatisme, perte de sens de la solidarité) et démobiliser les salariés.

Le syndicat CNT s'inscrit dans des pratiques en rupture avec le syndicalisme cogestionnaire patronat-Etat-syndicats.

Le choix de l'autogestion n'est pas qu'un mode de fonctionnement entre tant d'autres : il définit clairement un projet de société. Il s'agit, bien entendu de défendre les intérêts immédiats des salarié(e)s mais aussi d'ébaucher dès maintenant un autre futur, en adoptant une méthodologie syndicale en rupture avec les schémas hiérarchiques qui régissent notre présent.

A la C.P.A.M de la Loire comme ailleurs, la prédominance des critères de gestion sur ceux du travail, l'individualisation de l'évaluation de la performance et les conséquences du management par la qualité totale sont responsables d'une déstructuration du vivre-ensemble au travail, de la souffrance au travail et de la perte de sens de nos professions : le néo-libéralisme engendre des désaffiliations, des inégalités extrêmes et des souffrances sociales, dans l'expérience de travail comme ailleurs.

Nos conditions de travail, nos salaires, la destruction et la privatisation de la protection sociale sont étroitement liés. Il est temps qu'employé-es et assuré-e-s reprennent l'offensive sur les questions qui concernent la protection sociale dans son ensemble et de rappeler notre attachement au principe de solidarité qui met en pratique le fameux "chacun paie selon ses moyens et reçoit selon ses besoins" (création de la Sécurité Sociale par la Charte du Conseil National de la Résistance en mars 1944) et le refus de tout système de type assurantiel.

La CNT rejetant les luttes "parcellaires" veut développer une démarche globaliste, cherchant à relier les luttes entre elles et à les étendre. C'est dans le fonctionnement collectif et ses modalités que l'on se donne des garanties en terme de démocratie directe et de contrôle par la base.



**Les élections ne nous serviront jamais à nous redonner la capacité de décider.
Plutôt qu'élire, il faut donc plus que jamais agir.**

Le 6 janvier 2012